

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 mars 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 17 mars 2022, s'est réuni le **24 mars 2022**, à 18 heures, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Lucile BOICHOT-Jean-philippe PERIES (arrivée 19h20)  
ARZON : Roland TABART  
BADEN : Patrick EVENO  
BRANDIVY : Pascal HERISSON  
COLPO : Freddy JAHIER  
ELVEN : Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI  
LE BONO : Yves DREVES  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE  
MEUCON : Pierrick MESSAGER  
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEHOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELAN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI  
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUEUET - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE

### Ont donné pouvoir :

ARRADON : Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT  
ARRADON : Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à François MOUSSET jusqu'à son arrivée à 19h20  
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à David ROBO à partir de 19h10  
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEHOUSSE  
PLESCOP : Françoise FOURRIER a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE  
PLESCOP : Pierre LE RAY a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Claude LE JALLE  
SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM  
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT  
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT  
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO  
SENE : Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE  
SURZUR : Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Guy DERBOIS

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

Reçu en préfecture le 28/03/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20220324-220324\_DEL36-DE

**SURZUR** : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Vincent ROSSI  
**VANNES** : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT  
**VANNES** : Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christine PENHOUE  
**VANNES** : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Ont été excusés :

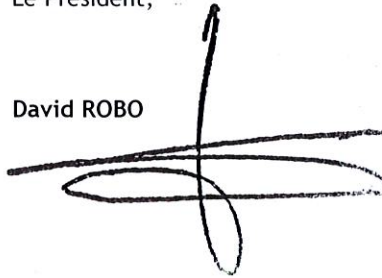
**BADEN** : Anita ALLAIN-LE PORT

Ont été représentés :

**TREDION** : Jean-Pierre RIVOAL a été représenté par Jean-Michel CHOQUET

Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the right side that loops back down and crosses a horizontal stroke that extends to the left. There are additional horizontal strokes below the main horizontal one, creating a stylized, abstract signature.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2022**

**SOLIDARITES ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**ENTRAIDE ALIMENTAIRE**

**ADHESION A L'ASSOCIATION NATIONALE DES EPICERIES SOCIALES**

Madame Marylène CONAN présente le rapport suivant :

Un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir sur l'accès à l'entraide alimentaire sur le territoire de GMVa et a conclu sur la nécessité d'améliorer le dispositif de l'aide alimentaire tout en respectant l'autonomie des différents acteurs sans leur faire concurrence.

Diagnostic :

- Le dispositif de distribution gratuite ne répond pas aux besoins des bénéficiaires, de nombreux produits ne sont pas consommés
- Le concept d'épicerie sociale et solidaire plaît et favorise l'insertion
- Des dispositifs principalement centralisés sur la ville de Vannes et la première couronne
- Un éloignement des communes rurales des dispositifs, entraînant des difficultés de mobilité
- Une diminution des dons alimentaires en produits réfrigérés et en fruits et légumes par les GSD du fait d'une meilleure gestion des stocks

L'une des hypothèses de travail porte sur la création d'une épicerie sociale et solidaire itinérante.

Un partenaire a été identifié : l'association nationale des épiceries sociales et solidaires, l'ANDES, créé en 2000 au niveau national pour développer un modèle d'aide alimentaire. Il a développé un réseau de près de 450 épiceries solidaires qui accompagne 200 000 personnes par an.

Lauréat du plan France Relance en 2020, l'ANDES bénéficie d'un million d'euros pour aider au développement des épiceries sociales sur le territoire national.

Il est donc proposé de solliciter un accompagnement par l'ANDES en contrepartie d'une adhésion annuelle de 100€/an pour approfondir cette hypothèse de travail.

Il vous est proposé :

- de valider l'adhésion à l'Association Nationale Des Epiceries Sociales (ANDES) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**